



La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739
NUMERO 25
JUILLET 2003

EDITORIAL

SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>Le rôle des premiers responsables des INS dans l'amélioration de la conduite des enquêtes auprès des ménages</i>	2
<i>Nouvelles d'AFRISTAT</i>	5
<i>Activités de la Direction générale</i>	7
<i>Activités internationales</i>	11
<i>Echos des INS</i>	13
<i>Réunions, ateliers et séminaires</i>	15
<i>Annonces</i>	15
<i>Avis de recrutement</i>	16

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 221 55 00
221 60 73
221 60 71
Fax (223) 221 11 40
E-mail
afristat@afristat.org
Site Internet
www.afristat.org

Le deuxième trimestre 2003 a été marqué par la onzième session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT qui s'est tenue à Niamey, République du Niger, le 7 avril à la veille de la réunion semestrielle des Ministres des Finances de la Zone Franc. Cette session est importante à plus d'un titre.

En effet, c'est la première fois depuis la création d'AFRISTAT que les Directeurs généraux des INS ont pu participer à une telle réunion. Ensuite, pour la première fois également, plusieurs ministres en charge de la statistique qui ne sont pas Ministres des Finances étaient présents. Enfin, la session a duré trois heures et demie d'horloge, un record. Mais c'est surtout l'importance des décisions prises à Niamey qui retiendra l'attention.

Destinée à examiner les résultats de l'étude « AFRISTAT après 2005 », cette session du Conseil des Ministres a pris, au terme de délibérations riches et approfondies, six décisions majeures relatives à l'avenir de l'institution régionale. Celles-ci portent sur le bilan des activités d'AFRISTAT, les orientations stratégiques et le schéma de financement pour la période 2006-2015. Le Conseil s'est félicité des résultats obtenus par AFRISTAT depuis sa mise en place opérationnelle le 2 janvier 1996 à Bamako. Il a noté que ces résultats sont conformes au mandat fixé par le Traité constitutif. Il a constaté que les Etats membres d'AFRISTAT disposent désormais d'un outil d'intégration statistique opérationnel dont le fonctionnement a été assuré sur une longue période à travers un mécanisme de financement original et dont l'expertise technique est reconnue et appréciée aux niveaux national, régional et international. Le Conseil a exprimé ses vifs remerciements aux partenaires au développement qui ont contribué au succès d'AFRISTAT. Il a également approuvé les principaux axes de travail pour la décennie 2006-2015 et s'est engagé à tout mettre en œuvre pour qu'AFRISTAT puisse continuer à exercer ses activités en renforçant son caractère de pôle de compétence régional en matière de statistique et de prévision économique. Le Conseil a décidé, d'une part de reconduire le mécanisme de financement pluriannuel actuel qui repose sur un fonds de capitalisation afin qu'AFRISTAT continue d'avoir une visibilité suffisante pour mener à bien ses programmes et, d'autre part d'augmenter la part des ressources africaines dans le financement des activités d'AFRISTAT.

Le Conseil des Ministres a estimé nécessaire qu'aux côtés des Etats membres, les institutions régionales et sous-régionales, les banques centrales et les banques régionales de développement contribuent au fonds de capitalisation.

Enfin, le Conseil a créé un Comité ministériel composé de cinq Etats membres, présidé par le Mali, et chargé de la mobilisation des ressources financières.

En prenant toutes ces décisions stratégiques pour l'avenir d'AFRISTAT, le Conseil des Ministres de Niamey peut assurément être qualifié d'historique.

Le Directeur Général d'AFRISTAT

Lamine DIOP

Le rôle des premiers responsables des INS dans l'amélioration de la conduite des enquêtes auprès des ménages

La décennie 1980 a été marquée dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne par l'enlisement de la production statistique mais aussi par une dégradation de la situation économique. La paupérisation croissante des populations s'est subitement manifestée au point de compromettre le processus de développement. Face à ce constat, la communauté internationale a réagi en mettant la lutte contre la pauvreté au cœur du processus de développement. Mais pour orienter les choix des politiques à retenir, il fallait des informations fiables, pertinentes et surtout à jour, sur les multiples dimensions du phénomène ainsi que sur ses diverses implications. C'est ainsi qu'avec le soutien financier et l'assistance technique des principaux partenaires au développement, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne se sont engagés dans la réforme de leurs systèmes statistiques surtout, dans l'immédiat, pour produire des indicateurs statistiques à partir des données d'enquêtes. A la fin des années 1990, la plupart de ces pays avaient réalisé au moins trois enquêtes auprès des ménages (enquête démographique et de santé – EDS/DHS, enquête prioritaire, enquête budget consommation, enquête à indicateurs multiples – MICS, etc.). On devrait s'attendre à une appropriation dans la conduite de ces opérations par les structures qui les ont réalisées. Malheureusement, le constat est que de nombreuses inerties persistent toujours. L'objet de cet article est d'inviter à une réflexion autour des principaux blocages qui expliquent cette situation. L'article tente de révéler quelques insuffisances dans la conduite des enquêtes et d'examiner les responsabilités par rapport à la politique générale d'organisation des Instituts nationaux de statistique (INS) dans l'intention de faire changer les choses. On ne s'appesantira donc pas sur les contraintes techniques de la réalisation des opérations statistiques mais on examinera plutôt des orientations plus stratégiques. L'article aborde la

question en examinant comment l'action du premier responsable d'un INS peut contribuer à la réussite des opérations statistiques dont sa structure a la charge. Après avoir justifié le contexte général qui fonde l'intérêt de cet article, on situera rapidement l'esprit dans lequel les opérations d'enquêtes se sont initialement déroulées ainsi que les efforts d'amélioration qui ont été réalisés par la suite. Ensuite, on abordera les questions relatives aux causes profondes des inerties observées dans la conduite des opérations d'enquête dans les INS de beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne. Au terme de l'argumentaire exposé dans cette dernière partie, des réflexions seront proposées pour une meilleure gestion des enquêtes auprès des ménages.

Options récentes pour l'amélioration de la qualité des données d'enquêtes

Dans la plupart des pays où se sont déroulées les premières enquêtes auprès des ménages, des dispositifs de formation et de renforcement des capacités statistiques ont accompagné la réalisation de ce genre d'opérations. C'est dans ce cadre que pour les premières enquêtes LSMS (acronyme anglais de "enquêtes sur les conditions de vie des ménages"), toute la conception méthodologique (questionnaires, manuels, plan de sondage, etc.) a été mise au point par les équipes de la Banque mondiale, la collecte s'est déroulée avec leur assistance technique sur le terrain. Au niveau de l'apurement des données et de leur analyse, bien souvent, les premiers travaux se sont déroulés dans les locaux de la Banque sous la supervision de ses équipes d'experts. A ces séances, ont été associées des équipes d'experts nationaux. La Banque a mis à la disposition des pays qu'elle a assistés tous les documents relatifs aux enquêtes LSMS. Le même principe a prévalu avec les enquê-

tes EDS/DHS initiées par Macro-International.

Ainsi, de gros efforts de systématisation et d'harmonisation des procédures pour la conduite des enquêtes ont été engagés au bénéfice des INS. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information a contribué à renforcer ce processus en rendant facilement accessibles sur les sites des principaux partenaires des documents méthodologiques à télécharger ou à consulter en ligne. Malgré ces développements, les mêmes difficultés persistent. Seuls quelques rares pays se sont démarqués en mettant en place une organisation relativement efficace pour la conduite de ces enquêtes dont le processus complet va de l'adaptation des principaux documents à la publication des rapports d'analyse.

Plus récemment, au début de l'année 2001, les pays membres de l'UEMOA se sont engagés dans la réalisation des enquêtes 1.2.3. Tout le kit méthodologique a été conçu conjointement par DIAL et AFRISTAT de même que les procédures de base pour l'élaboration des masques de saisie et des programmes d'apurement pour tous les modules concernés. En plus, des séminaires pratiques de formation (l'apurement des données et la production des tableaux et des rapports d'analyse) ont accompagné ce premier dispositif et se sont déroulés à Bamako. A ces séminaires au moins deux personnes ressources des INS ont été associées à chaque fois. En outre, les INS ont bénéficié de l'assistance technique permanente (par courrier électronique) et périodique (missions ponctuelles) des experts de DIAL et d'AFRISTAT. La contribution la plus attendue au niveau des équipes nationales était donc de tout mettre en œuvre pour que la collecte des données sur le terrain fournisse des informations fiables. A ce niveau, il

n'est pas possible de se substituer aux équipes nationales.

A l'aune des résultats issus de cette dernière expérience (enquête 1.2.3), on constate encore que les données provenant du terrain souffrent de nombreuses insuffisances : beaucoup de questionnaires restent mal, insuffisamment ou partiellement remplis et des incohérences subsistent quelques fois dans certaines déclarations des enquêtés. En outre, des difficultés persistent dans la conduite du processus d'apurement des données. Enfin, la production des principaux rapports techniques et d'analyse prend du retard. Comme un important effort d'assistance technique a été fourni par les principaux partenaires pour le renforcement des capacités statistiques, il apparaît clairement que les causes profondes de ces insuffisances sont endogènes et à rechercher à deux niveaux : d'abord au niveau des premiers responsables des INS et ensuite au niveau des responsables techniques chargés de piloter ces opérations. En effet, l'intérêt et le niveau d'implication des premiers responsables des INS pour le respect des engagements pris par rapport à la réalisation de ces opérations va forcément avoir une incidence sur la qualité des résultats attendus. En tout cas, ce constat transparaît de l'examen des premières enquêtes qui ont été réalisées avec l'assistance technique constante des experts des institutions internationales. Quelle logique privilégier désormais, le principe de la subsidiarité ou la substitution complète ? La substitution complète ou même partielle étant incompatible avec une logique de renforcement des capacités statistiques, il faut lui préférer la recherche d'une certaine subsidiarité. Dans ces conditions, les chances de succès seront fortement corrélées avec le degré d'implication à la fois des Directeurs généraux des INS et des responsables techniques des enquêtes.

Nature des problèmes persistants et examen des causes probables

Il s'agit moins de ressasser des arguments plus ou moins déjà connus pour expliquer ces insuffi-

sances que de situer les niveaux de responsabilités des principaux acteurs : les Directeurs généraux et les responsables techniques dont dépend la réussite de l'opération.

La responsabilité des Directeurs généraux des INS dans la réussite des opérations statistiques majeures (recensements, enquêtes) dont leur structure à la charge se situe à deux niveaux, l'un direct et l'autre indirect.

Le niveau de responsabilité directe des Directeurs généraux des INS : il s'agit ici d'examiner le degré d'implication du Directeur général et des responsables techniques directement dans le suivi et le déroulement des opérations statistiques à la lumière d'une bonne organisation : élaboration d'un tableau de bord pour le suivi de chaque étape du projet, respect de la programmation des principales activités imposées aux différents responsables techniques, transmission régulière des rapports techniques par le responsable technique au Directeur général, tenue périodique et régulière de réunions de suivi et d'échange avec l'équipe restreinte du projet (responsables techniques, informaticiens) pour s'enquérir des principaux problèmes techniques, des solutions à y apporter et des perspectives à envisager, tenue de quelques réunions élargies à l'ensemble des intervenants dans l'enquête (équipe restreinte augmentée des superviseurs, des enquêteurs et des opérateurs de saisie). En fait, la Direction générale de l'INS doit avoir, à ce niveau, l'assurance que les conditions matérielles et techniques sont réunies pour le bon déroulement du projet. Il ne s'agit donc plus d'en laisser la charge au seul responsable technique et de lui faire aveuglément confiance mais, de plus en plus, de s'assurer de sa capacité à mener à bien l'opération en lui imposant le respect des obligations techniques propres aux enquêtes. Par ailleurs, l'examen du tableau de bord devrait mettre en parallèle une certaine adéquation entre l'évolution des activités et l'exécution budgétaire.

Le niveau de responsabilité indirecte des Directeurs généraux

raux des INS : ce niveau de responsabilité porte sur l'orientation de la politique générale des INS et sur les choix stratégiques de sa mise en œuvre en vue de créer un cadre favorable au développement de l'institution. Les facteurs identifiés ici n'interviennent donc pas directement dans le projet d'enquête mais affectent significativement son bon déroulement. Au nombre des principaux facteurs qui caractérisent ce niveau de responsabilité, les plus importants sont les suivants :

- *l'existence d'une stratégie clairement définie de mobilisation des moyens au service de la production statistique* : à ce niveau deux aspects sont à souligner : d'une part, l'absence de la coordination générale des moyens mis à disposition par les différents partenaires au développement. Chacun d'eux arrive avec des demandes et procédures de financement spécifiques, sur lesquelles les INS n'ont aucune emprise. D'autre part, en amont de ce processus, il y a surtout et souvent l'absence et/ou l'insuffisance d'une programmation des opérations d'enquêtes qui tienne compte des moyens (directement et/ou indirectement) mobilisables par les INS pour leurs activités. Les INS doivent pouvoir opposer aux options des partenaires au développement des arguments techniques et stratégiques pertinents. Cela étant, la synchronisation des actions engagées et leur bonne coordination devraient théoriquement donner aux INS d'importantes ressources pour gérer leurs activités ;

- *la nécessité de concevoir et de mettre en place une véritable logistique d'enquête* : ce facteur est un aspect technique de la vision stratégique que pourraient proposer les premiers responsables des INS pour la conduite des opérations statistiques majeures (recensements, enquêtes diverses). La mise en place d'un tel système contribuera à donner aux INS une certaine réactivité par rapport aux projets qui leur sont adressés sans compromettre le déroulement normal des activités courantes. Le principe, c'est de constituer un noyau dur de personnes ressources principalement affectées à la réalisation de ces opérations statistiques majeures. Cette équipe

développera des compétences à tous les niveaux de la conduite des enquêtes : cartographie, élaboration des documents techniques, affinement de la base de sondage, élaboration et gestion de la base de données des enquêteurs et des superviseurs, formation des superviseurs et des enquêteurs, définition d'une stratégie d'élaboration des cahiers des charges pour l'apurement et l'analyse des données, mais aussi pour la validation technique des premiers résultats. Ce noyau dur de personnes ressources recrutées à l'INS pourrait être constitué à la suite d'une analyse des postes mise en parallèle avec les plans d'activités opérationnelles dans chaque département, service, unité. A la suite d'une répartition fonctionnelle des attributions, il serait théoriquement possible d'apprécier le taux d'occupation réelle de chaque agent par rapport à ses activités quotidiennes. Ainsi, on dégagerait un groupe d'agents dont la fonction et les occupations permettraient de les associer aux projets ponctuels d'enquêtes qui seront adressés à l'INS. Le même principe pourrait être envisagé au niveau du matériel de bureau et des moyens de déplacement. Dans beaucoup d'INS, des documents résumant une réflexion de ce genre sont rares. Finalement, chaque opération, même lorsqu'elle est du même type que la précédente, est quasiment une nouvelle opération où presque tout est à reprendre, les équipes changeant à chaque fois. Dans le même ordre d'idée, la question de la capitalisation du savoir pourrait être soulevée à ce niveau pour tirer les enseignements de chaque enquête et mieux aborder celles à venir.

En outre, d'autres facteurs devraient aussi interpeller ces pre-

miers responsables. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur :

- *l'efficacité dans l'attribution des postes de responsabilité* : le premier critère d'attribution des postes de responsabilité doit être la compétence technique doublée certes de compétences en gestion des ressources humaines et d'une certaine expérience. Malheureusement, dans les INS et sûrement dans beaucoup d'autres institutions publiques, il est difficile de trouver des personnes qui réunissent tous ces critères à la fois. Cela conduit donc les responsables à arbitrer quand il faut pourvoir à un poste ou même décider de la participation d'un agent à un séminaire ou à une mission. L'attribution des postes de responsabilité à des agents doit se faire au mérite pour renforcer leur volonté de toujours mieux faire. Il faut également souligner l'importance des ateliers et séminaires qu'organisent AFRISTAT et/ou d'autres institutions dans le domaine du renforcement des capacités techniques dans les INS. Il importe donc, pour mieux en tirer profit, que ceux qu'on y envoie soient non seulement à même de s'approprier les outils qui sont présentés, mais aussi de les appliquer et contribuer ainsi à l'amélioration des prochains travaux à réaliser. En s'écartant de cette logique, on perd le bénéfice des formations auxquelles participent lesdits agents lorsque celles-ci ne sont pas valorisées dans les INS ;

- *le maintien des jeunes statisticiens dans les INS* : l'insertion des jeunes statisticiens diplômés dans les INS ne s'inscrit pas toujours dans le cadre d'un plan de carrière clairement défini ne serait-ce qu'à moyen terme. Le plus souvent, la précarité des conditions d'emploi que leur offrent les INS les incitent

à s'orienter vers des structures privées ou même à se détourner carrément des filières statistiques. En outre, dans beaucoup de pays, rares sont les statisticiens chanceux qui, à la sortie de l'école, débutent directement avec un contrat à durée indéterminée. Beaucoup exercent en tant qu'agents contractuels alors qu'ils interviennent sur d'importants projets d'enquête comme chefs de projet. Le niveau de motivation de ces jeunes reste donc faible par rapport aux travaux à réaliser et ils quittent les INS dès qu'une meilleure proposition d'emploi leur est faite. Il appartient en conséquence aux directeurs d'examiner sérieusement la question afin de contribuer à inverser cette tendance.

Perspectives

Le présent article n'ambitionnait pas de faire l'inventaire des problèmes techniques relatifs à la réalisation des opérations d'enquêtes. Une riche documentation est disponible sur ces sujets. Par contre, il avait pour objectif de mettre en évidence dans quelle mesure l'action des Directeurs généraux des INS peut contribuer à améliorer significativement la réalisation des opérations statistiques. Il n'était donc pas question de proposer des solutions toutes faites pour inverser la tendance observée mais d'alimenter le débat en suggérant quelques pistes souhaitables. La volonté commune et partagée d'œuvrer pour le développement de la production statistique en général et en particulier pour des données d'enquêtes de qualité, nous invite tous, utilisateurs comme producteurs, à nous donner la main pour enrichir la réflexion autour de ces questions.

Nouvelles d'AFRISTAT

◆ **Cinquième réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT**

La cinquième réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue les 5 et 6 avril, à Niamey, République du Niger, sous la présidence de Monsieur Sidna Ould N'DAH, Directeur Général de l'Office National de la Statistique de la République Islamique de Mauritanie, Président en exercice du Comité de direction.

L'ordre du jour comportait les points suivants : examen des candidatures au poste de Directeur Général d'AFRISTAT ; présentation et discussion du rapport d'évaluation d'AFRISTAT ; préparation de la onzième session du Conseil des Ministres et questions diverses.

Le Comité a proposé au Conseil des Ministres la nomination de M. Martin Balépa, actuel Directeur Général Adjoint, au poste de Directeur Général d'AFRISTAT. Il a préparé, pour le Conseil des Ministres, des projets de décisions relatives aux suites à donner à l'étude "AFRISTAT après 2005".

◆ **Première réunion du Comité de la formation continue**

En marge de la cinquième réunion extraordinaire du Comité de direction, une réunion du Comité de la formation continue s'est tenue le 6 avril en présence des Directeurs des trois écoles africaines de statistique d'Abidjan, de Yaoundé et de Dakar. Ce Comité a été créé dans le cadre du suivi du projet du Fonds de solidarité prioritaire français "Formation des fonctionnaires des administrations économiques et financières". Le Comité a décidé d'organiser à Bamako en octobre 2003, un séminaire de deux jours pour les directeurs et les responsables des cellules de gestion des ressources humaines des INS.

◆ **Onzième session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa onzième session ordinaire le 7 avril à Niamey, République du Niger.

Sur proposition du Comité de direction, le Conseil des Ministres a nommé M. Martin Balépa au poste de Directeur Général d'AFRISTAT pour un mandat de quatre ans à compter du 2 janvier 2004.

Les représentants des Etats membres et des institutions sous-régionales ont rendu un hommage appuyé à M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, et ont tenu à le féliciter pour les brillants résultats obtenus au cours de ses deux mandats à la tête de l'institution et pour les services rendus à la statistique en Afrique au cours de sa carrière.

Le Conseil a examiné les résultats de l'étude « AFRISTAT après 2005 » et a adopté six décisions relatives au bilan des activités, aux axes de travail prioritaires pour la période 2006-2015, à la couverture géographique d'AFRISTAT, aux relations avec les organismes d'intégration régionale, à la reconstitution des ressources financières propres d'AFRISTAT et à la création d'un Comité ministériel chargé de la mise en place du futur Fonds AFRISTAT.

◆ **Réunion des experts du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT**

Comme suite aux décisions du Conseil des Ministres de Niamey du 7 avril, une réunion des experts du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT s'est tenue à Bamako du 26 au 28 mai. Ce Comité, constitué à Niamey, regroupe les cinq Etats membres suivants : Cap-Vert, Congo, Gabon, Mali et Togo. La présidence a été assurée par le Mali. Au cours de leur réunion, les experts ont rédigé un document de travail portant sur les orientations stratégiques, les axes de travail prioritaires et le schéma de financement d'AFRISTAT dans la perspective de la réunion prochaine du Comité ministériel qui doit soumettre au Conseil des Ministres, lors de sa prochaine session en septembre 2003, un rapport faisant notamment des propositions sur les contributions des Etats membres, des institutions africaines et des bailleurs de fonds au capital du Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015.

◆ Visites

Dans le cadre de la publication du rapport régional sur le Développement Humain en Afrique Centrale et Occidentale (RDDH), M. Samba Tossel Niane, Coordonateur du projet, a effectué une mission à Bamako, au mois d'avril. M. Niane a eu une séance de travail avec la Direction générale le 28 avril durant laquelle ont été examinées les possibilités de la collaboration entre le projet et AFRISTAT en vue de la production des annexes statistiques du rapport.

M. Djibrina Barry, Economiste principal du PNUD à Bamako, accompagné de M. Karounga Keita, économiste national, a effectué une visite de travail à la Direction générale, le 28 avril. Au cours de la visite, les modalités du renforcement de la collaboration entre les deux institutions ont été examinées.

M. Jean Le Nay, du Département des Affaires économiques et sociales des Nations unies, et M. Lamine Manneh, Economiste principal au Bureau Afrique du PNUD, ont profité d'une mission au Mali pour rendre visite à la Direction Générale le 20 mai.



Ouverture de la cinquième réunion extraordinaire du Comité de direction par M. Ali Badojo Gamatié, Ministre de l'Économie et des Finances du Niger, entouré de M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, et de M. Sidna Ould N'Dah, Président du Comité de direction (Niamey le 05 avril 2003).



M. Baltasar Engonga Edjo, Ministre de l'Économie et des Finances de la Guinée Equatoriale, présidant la onzième session du Conseil des Ministres assisté par M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, et par M. Sidna Ould N'Dah, Président du Comité de direction (Niamey, le 07 avril 2003).

♦ Départs définitifs

- Au cours d'une cérémonie très cordiale et pleine d'émotions organisée le 23 juin dans les locaux d'AFRISTAT, à laquelle ont pris part Mme Sidibé Fatoumata Dicko, Directeur National de la Statistique et de l'Informatique du Mali, et de nombreux invités, le personnel de la Direction générale d'AFRISTAT a dit au revoir à MM. Eric Mè-treau, expert en comptabilité nationale, et Paul-Henri Wirrankoski, expert en enquêtes auprès des ménages.



Le Directeur Général d'AFRISTAT,
entouré des deux experts lors de la cérémonie.

en poste depuis respectivement octobre 1996 et septembre 1997, ils quittent définitivement AFRISTAT en juillet 2003 après plusieurs années de bons et loyaux services. La Direction générale leur souhaite encore plus de succès dans leurs futures fonctions.

Activités de la Direction générale

Mise en œuvre des volets du PARSTAT

-- Volet « comptabilité nationale »

Missions

Bénin

Du 10 au 17 juin, un expert statisticien informaticien s'est rendu à Cotonou à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour la deuxième mission informatique prévue dans le chronogramme de l'implantation du module ERETES. Les objectifs de cette mission étaient le passage de la version 2.0 à la version 3.2 du module, l'organisation des disques durs, l'archivage des données et l'utilisation du réseau informatique de l'INSAE.

Burkina

Un comptable national s'est rendu à Ouagadougou du 11 au 25 mai à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) dans le cadre de la poursuite de l'implantation du module ERETES. La mission a permis de vérifier et de finaliser avec les experts nationaux les travaux en phase décentralisée et d'effectuer les travaux sur opérations en phase centralisée. Une pré-synthèse est prévue pour le mois d'août 2003.

Niger

Un comptable national s'est rendu à Niamey du 16 au 30 juin à la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN). La mission a apporté un appui aux experts nationaux pour passer de la version 3.1 à la version 3.2 du module ERETES, améliorer le traitement des sources de données adaptées à la version 3.2; compléter la source "Déclarations statistiques et fiscales" (DSF), faire le chargement des sources et initier les travaux sur les pré-arbitrages.

Séminaire

La deuxième réunion régionale ERETES / PARSTAT des experts en comptabilité nationale des Etats membres de l'UEMOA s'est tenue du 5 au 9 mai à Bamako.

Le séminaire était animé par deux experts de l'INSEE, Mmes Sophie Bourrel et Charlotte Schiltz, chargées des développements en comptabilité nationale du module ERETES, et un expert d'Eurostat, Mme Joëlle Haas, chargée des développements informatiques. Elles étaient appuyées par les experts en comptabilité nationale et les experts statisticiens informaticiens d'AFRISTAT.

Les participants ont estimé que les objectifs du séminaire, qui étaient de présenter les nouvelles fonctionnalités de la version 3.2 d'ERETES, ont été atteints. Certains ont cependant fait remarquer que quelques aspects (utilisation généralisée de l'attribut méthodologique par exemple) auraient mérité d'être approfondis.

L'installation effective de la version 3.2 dans les Etats sera faite par les experts d'AFRISTAT, à l'occasion des prochaines missions d'implantation ou de suivi, au moment jugé le plus opportun dans le processus d'élaboration des comptes.

-- Volet « secteur informel »

Missions

Bénin

Un expert de DIAL (Développement et insertion internationale), centre de recherche en économie du développement basé à Paris, a effectué une dernière mission d'appui méthodologique à l'INSAE de Cotonou (Bénin) du 2 au 13 juin. L'objectif principal était de valider les données de la phase 2 (secteur informel) et d'établir un diagnostic du fichier de données de la phase 3 (dépenses de consommation des ménages).

Sénégal

Deux experts de DIAL ont effectué une mission d'appui technique à Dakar auprès de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) du 9 au 21 juin. L'objectif principal était d'apporter un appui pour achever la collecte des données de la phase 1 et entamer le traitement des données des phases 1 et 2 de l'enquête 1-2-3.

Ateliers

Deux ateliers régionaux se sont déroulés à Bamako, à l'initiative de la Commission de l'UEMOA dans le cadre du volet « secteur informel » du programme PARSTAT. Le premier s'est tenu du 12 au 23 mai et a porté sur le traitement (apurement et premiers travaux d'analyse) des données de la phase 2 pour les Etats membres de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau qui n'est pas concernée par le projet. Le second s'est déroulé en deux étapes : la première semaine (du 23 au 27 juin) a été consacrée à l'analyse des données de la phase 1 pour les trois pays de la vague 2 (Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal) et la deuxième semaine (du 30 juin au 4 juillet) devrait se consacrer à l'examen des rapports d'analyse de la phase 2 pour l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA impliqués dans le projet. Tous ces ateliers régionaux ont été animés par des équipes conjointes de DIAL et d'AFRISTAT. Deux représentants de la Commission de l'UEMOA ont participé aux ateliers.

-- Réunions de suivi du PARSTAT

Une délégation d'AFRISTAT, conduite par M. Hubert Vihouenou Gbossa, Coordonnateur du Département des Etudes et Synthèses économiques, et composée de M. Paul-Henri Wirrankoski, expert en enquêtes auprès des ménages et de Madame Sanogo Dienebou Koné, assistante de gestion, a participé à deux réunions organisées par la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou, les 26 et 27 mai.

La première réunion, qui s'est tenue le 26 mai, était la quatrième réunion du Comité de pilotage chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des volets « comptabilité nationale », « secteur informel » et « prix » du programme PARSTAT. Compte tenu de la fin prochaine du projet (31 décembre 2003) et des retards enregistrés dans l'exécution des activités, les participants ont recommandé que la Commission de l'UEMOA entreprenne dès à présent les démarches nécessaires pour que le financement de la poursuite des activités en 2004 soit assuré.

Les participants ont été informés de l'arrivée prochaine à Ouagadougou d'une mission d'évaluation du PARSTAT. Cette mission visitera l'ensemble des Etats membres au cours du mois de juin 2003. La prochaine réunion du Comité technique de suivi des programmes d'appui de l'Union européenne à l'UEMOA (CTS) se tiendra à Cotonou les 16 et 17 juillet 2003.

La seconde réunion, qui s'est tenue le 27 mai, était la première réunion de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du volet « indice de la production industrielle, note de conjoncture et base de données sur la compétitivité » du programme PARSTAT. Ce volet a été confié au bureau d'études PLANISTAT. Comme la durée du projet a été ramenée de 14 à 10 mois, les participants ont estimé que tous les objectifs seront difficilement atteints à la fin de décembre 2003. Ils ont donc recommandé que soient étudiés d'ores et déjà les dispositifs et moyens à mettre en œuvre pour assurer la pérennisation des acquis au-delà de cette date.

La prochaine étape de ce volet du PARSTAT a été la tenue à Ouagadougou, du 23 au 27 juin 2003, d'un atelier de validation méthodologique. La Direction générale d'AFRISTAT a participé à cet atelier.

Diffusion et bases de données

-- Sites Internet

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante "diffusion des données" du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) "Renforcement des capacités statistiques", les travaux du projet de mise en place des sites Internet des INS se poursuivent. Des missions d'assistance technique pour le démarrage de la création des sites Internet se sont rendues au cours du deuxième trimestre au Burkina, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Les missions dans les autres pays du 1^{er} groupe, à savoir le Bénin et le Gabon, avaient eu lieu au cours du 1^{er} trimestre. Toutes les missions ont été effectuées par les statisticiens informaticiens et la documentaliste d'AFRISTAT.

A l'issue de ces missions, un embryon du site a été élaboré pour chaque pays selon une architecture commune proposée par AFRISTAT et adaptée au contexte national. Les responsables nationaux ont continué à améliorer la présentation et le contenu des sites. Les travaux se sont poursuivis lors d'un séminaire atelier de formation organisé à Bamako du 12 au 23 mai.

Ce séminaire a réuni les 8 Etats membres suivants : Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie et Sénégal, représentés chacun par un cadre. Ce séminaire était animé par les experts statisticiens informaticiens et la documentaliste d'AFRISTAT.

A l'issue des travaux, les sites élaborés par les participants, bien que perfectibles, ont été jugés satisfaisants dans l'ensemble. Des logiciels communs acquis pour les travaux d'élaboration du site ont été remis à chaque participant. Les efforts devront être faits au niveau de chaque Etat pour la mise en place des structures devant aider l'expert national dans la finalisation du site en termes d'alimentation en données statistiques et documentaires, et en observations sur la présentation et le contenu.

Les pays poursuivent actuellement l'alimentation des sites en attendant leur mise en ligne officielle.

Les sites des INS des autres Etats membres d'AFRISTAT seront élaborés prochainement dans le cadre de la deuxième phase du projet.

-- Bases de données

Un expert statisticien informaticien s'est rendu à la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) du Sénégal du 4 au 18 juin dans le cadre de la convention avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Dakar.

L'objectif de cette mission était d'organiser un séminaire-atelier pour former 12 agents de la DPS à l'élaboration d'un CD-ROM contenant les données de comptabilité nationale pour la période 1996 à 2001. A la fin des travaux, le CD-ROM a été élaboré. Il s'agit d'un CD-ROM interactif permettant à l'utilisateur une recherche plus rapide de l'information. La méthodologie adoptée est une navigation HTML, avec accès direct à la base de données. Chaque indicateur est décrit par des métadonnées complètes et accessibles à l'écran.

La méthodologie développée peut-être adaptée très rapidement à d'autres publications de la DPS, telles que la Banque de données économiques et financières (BDEF) ou la Banque de données d'indicateurs sociaux (BADIS). Cette méthodologie peut aussi être adaptée à d'autres pays.

Conjoncture et prévision économique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante "renforcement des capacités d'analyse et de prévision économiques" du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) "Renforcement des capacités statistiques", un séminaire s'est tenu à Bamako du 2 au 6 juin. Ce séminaire est le sixième organisé par AFRISTAT pour ses Etats membres d'Afrique de l'Ouest. Il a réuni deux représentants de chacun des Etats concernés, l'un spécialiste en prévision économique et l'autre en analyse conjoncturelle. Un représentant de l'Agence française de développement (AFD), un représentant de la Commission de l'UEMOA, un représentant de la Banque Centrale de la République de Guinée, un représentant de la Banque Centrale de Mauritanie et deux représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont également participé aux travaux. La Banque Centrale du Cap-Vert, invitée, n'était pas représentée. Le séminaire était animé par des experts de l'AFD, de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et d'AFRISTAT.

Ce séminaire visait un double objectif, à la fois pédagogique et opérationnel. Il s'agissait d'exposer les résultats de chaque pays sur la conjoncture du premier semestre 2003 et les prévisions économiques 2003-2004, ainsi que de poursuivre et d'approfondir les rapprochements tant du point de vue de la méthode de projection que des données exogènes utilisées.

Statistiques d'entreprises

Le premier séminaire consacré aux statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT s'est tenu à Bamako du 26 au 30 mai. Animé par l'expert en statistique du secteur productif d'AFRISTAT, il a permis la présentation des principaux résultats de l'enquête réalisée en 2001, portant sur la situation des statistiques d'entreprises dans les INS des Etats membres d'AFRISTAT. Des experts des Etats membres ont fait des exposés sur les applications de traitements d'informations dans les domaines suivants : le répertoire d'entreprises, le traitement de données d'enquêtes ou administratives et l'indice de la production industrielle (IPI).

Analyse de la pauvreté

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante "renforcement des capacités d'analyse de la pauvreté" du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) "Renforcement des capacités statistiques", AFRISTAT a organisé à Bamako du 9 au 13 juin, en collaboration avec DIAL, un atelier régional de formation qui a porté sur le thème « Les techniques de micro-simulation pour l'analyse des effets distributifs des politiques économiques ». Ce séminaire d'initiation très pratique a vu la participation de 17 Etats membres d'AFRISTAT. Il a été animé par MM. Denis Cogneau et Michael Grimm, chercheurs à DIAL.

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Outre les missions réalisées dans le cadre des projets décrits ci-dessus, les experts d'AFRISTAT ont réalisé au cours du deuxième trimestre des missions d'appui dans quatre Etats membres.

Cap-Vert

- L'expert en analyse de la pauvreté a effectué du 27 avril au 5 mai une mission à l'Institut National de la Statistique (INE) du Cap-Vert. Cette mission faisait suite à une demande exprimée par la Banque mondiale, pour réaliser sur place une évaluation de la charge réelle de travail pour l'apurement des données de l'enquête sur les recettes et les dépenses des ménages (IDRF) dont les travaux de collecte se sont déroulés d'octobre 2001 à octobre 2002. A la suite des recommandations de cette mission, un programme de travail sera élaboré pour la poursuite des activités de cette importante opération nationale.

- Un expert en comptabilité nationale a effectué une première mission du 21 avril au 3 mai à Praia auprès de l'INE dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux avec l'implantation du module ERETES. Il s'agit d'une opération financée par le Programme indicatif régional des Pays africains de langue officielle portugaise (PIR-PALOP).

Cette première mission avait pour objectif la mise au point des nomenclatures de travail de comptabilité nationale en vue du paramétrage de la base ERETES. Elle a permis aussi de faire l'inventaire et l'examen des sources de données disponibles pour l'élaboration des comptes nationaux. La nouvelle année de base des comptes est l'année 2000. L'implantation du module vise à élaborer les comptes des années 2000 et 2001.

Gabon

Du 05 au 13 avril, un expert statisticien informaticien et l'expert en enquêtes auprès des ménages se sont rendus à Libreville pour assister les cadres nationaux de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) dans le démarrage de l'enquête sur les dépenses des ménages de Libreville. Cette enquête doit permettre, entre autres, la détermination des pondérations pour le nouvel indice harmonisé des prix à la consommation.

Un expert en comptabilité nationale a réalisé deux missions à Libreville auprès de la DGSEE dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux du Gabon avec l'implantation du module ERETES. Les deux missions se sont déroulées respectivement du 14 au 25 avril et du 16 au 28 juin. Elles ont permis la mise en place de l'ensemble des nomenclatures nécessaires au paramétrage de la base, l'installation des logiciels Progress et ERETES sur les ordinateurs des comptes nationaux, la mise en place du traitement des sources et la mise au point des tables de chargement.

Guinée

Dans le cadre de l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités statistiques de la Direction Nationale de la Statistique (DNS), l'expert en analyse de la pauvreté s'est rendu à Conakry du 4 au 6 juin pour finaliser avec les responsables de la DNS le document de projet. Ce document doit être soumis pour financement au Ministère français des Affaires étrangères dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire.

Mauritanie

Dans le cadre du projet de refonte de l'Indice des Prix à la Consommation de Nouakchott, l'expert en statistiques agricoles a effectué, du 29 avril au 10 mai, une mission d'appui à l'apurement des données de l'Enquête sur les Dépenses des Ménages de Nouakchott (EDMN). Les données de cette enquête serviront, entre autres, au calcul des pondérations du nouvel indice des prix.

Burundi

A la demande du Gouvernement du Burundi et du PNUD, M. Prosper Backiny-Yetna, expert en secteur informel, emploi et pauvreté, a effectué une mission préliminaire du 14 au 22 juin à Bujumbura. L'objectif de la mission était d'examiner les conditions préalables à la conception de l'architecture d'un système de suivi-évaluation de la pauvreté.

Programme de Développement Municipal

Dans le cadre du programme des « *études sur les économies locales* », le Programme de Développement Municipal (PDM) a organisé sur deux semaines (en mai/juin) à Ouagadougou un séminaire de formation pour des cadres appelés à mener ces études au Burkina et au Sénégal. M. Prosper Backiny-Yetna, expert en secteur informel, emploi et pauvreté, a participé à l'animation de ce cours sur le thème de la collecte des données sur le secteur informel et la consommation des ménages.

Mise en œuvre du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA

Dans le cadre du programme de mise en œuvre des plans d'amélioration du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA, un comptable national s'est rendu à Bissau du 25 au 30 avril pour fournir un appui à la mise en œuvre effective des "PIB plus comparables", retenus comme PIB officiels des Etats membres de l'UEMOA depuis le 1^{er} janvier 2003. La mission a examiné dans le plus grand détail le processus d'élaboration des comptes avec l'équipe des comptables nationaux bissau-guinéens, pour permettre à ces derniers d'en maîtriser désormais tous les aspects.

Par ailleurs, l'expert en enquêtes auprès des ménages s'est rendu en Guinée-Bissau du 1^{er} au 11 mai et du 16 au 22 juin. Ces deux missions avaient pour principal objectif d'appuyer les travaux complémentaires d'exploitation de l'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de Bissau réalisée du 28 janvier au 18 avril 2002. Les missions ont plus précisément permis d'évaluer l'état d'avancement des travaux et de poursuivre les contrôles sur les données saisies avec les deux cadres mobilisés pour cette opération.

Enfin, l'expert en statistiques du secteur productif s'est rendu à Bissau du 9 au 13 juin. Cette mission avait pour objectif d'apporter un appui technique à l'Institut National de la Statistique et des Recensements de Guinée-Bissau dans la réalisation d'un recensement des unités économiques. La constitution de la base de lancement de l'enquête à partir de l'appariement de fichiers d'origine administrative, la description du questionnaire, la spécification des contrôles de cohérence à appliquer aux données d'enquête constituent les principaux résultats de cette mission. Une seconde mission est programmée à l'issue de la collecte, soit en septembre 2003.

Dans le cadre du même programme, l'expert en statistiques du secteur productif s'est rendu à Lomé du 17 au 20 juin. Cette mission avait pour objectif d'apporter un appui technique à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Togo en vue de la réalisation d'un recensement des unités économiques togolaises. Cette opération, qui sera financée par le PNUD, s'inscrit dans le cadre de l'appui au renforcement des capacités de gestion et de la bonne gouvernance du gouvernement et doit permettre la relance des activités de production de statistiques régulières sur les entreprises. Le contenu du questionnaire, la constitution de la base de lancement de l'enquête et le suivi de la collecte ont constitué les principaux axes de travail.

L'expert en statistiques du secteur productif s'est également rendu à Ouagadougou, du 25 au 27 juin, pour assister l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) dans la mise en place d'un répertoire d'entreprises.

Il est à signaler que l'unité SGDD du Département Statistique du FMI a fait part de son intention de poursuivre avec AFRISTAT sa collaboration sur ce programme au cours du second semestre de l'année 2003.

Missions de la Direction générale

-- Au cours du mois de mai, M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, s'est rendu en mission à Abuja (Nigeria), Addis-Abeba (Ethiopie) et Luxembourg (Grand Duché). A Abuja, il s'agissait de préparer avec le Secrétariat exécutif de la CEDEAO un protocole d'accord entre AFRISTAT et la CEDEAO. M. Diop a ensuite participé à Addis Abeba à un séminaire sur le thème "Gouvernance et statistique", organisé par le Secrétariat de PARIS21 et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et à la troisième réunion du Comité pour le développement de l'information (CODI) de la CEA. Ensuite, il s'est rendu à Luxembourg pour assister à une séance académique organisée à l'occasion des cérémonies marquant le cinquantenaire d'Eurostat.

-- Au cours du mois de mai, M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, s'est rendu en mission à Addis-Abeba (Ethiopie), Kinshasa (RDC) et Bangui (RCA). A Addis Abeba, il a participé au séminaire sur le thème "Gouvernance et statistique", à la troisième réunion du Comité pour le développement de l'information de la CEA, et à une réunion régionale du Programme de comparaison internationale (PCI Afrique), organisée par la Banque africaine de développement. Ensuite, il s'est rendu à Kinshasa pour des discussions avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France pour la mise en œuvre prochaine de la composante statistique du projet de renforcement des capacités nationales (CAPNAT) de la RDC. Enfin, accompagné d'un expert en comptabilité nationale, il s'est rendu à Bangui du 31 mai au 12 juin dans le cadre de l'exécution du contrat relatif à l'audit du système statistique de la RCA.

- Du 03 au 07 juin, M. Freeman Amegashie, Coordonnateur du département de l'Informatique, de la documentation et des publications, a représenté la Direction générale d'AFRISTAT à Ouagadougou à un séminaire organisé par la Commission de l'UEMOA. Ce séminaire regroupait les cadres nationaux chargés de l'exploitation du logiciel de Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur (CHAPO) ainsi que l'informaticien de la Commission en charge de la maintenance du logiciel. Il s'agissait d'un séminaire d'échanges d'expériences. Le bilan des interventions de la Commission a été fait et les corrections à entreprendre dans l'immédiat ont été identifiées.
- M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, accompagné de M. Pierre Beziz, expert statisticien informaticien, a assisté le 17 juin à Dakar à l'atelier de lancement du projet de renforcement des capacités statistiques de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal, projet financé par un don de la Banque mondiale dans le cadre du Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques.
- M. Hubert V. Gbossa, Coordonnateur du Département des Etudes et Synthèses économiques, a représenté la Direction générale d'AFRISTAT au séminaire de présentation de la nouvelle version du logiciel EUROTRACE, qui s'est tenu à Lomé du 16 au 20 juin. Ce séminaire était organisé par Eurostat et le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et regroupait des représentants de plusieurs pays ACP.
- MM. Christian Girier, macroéconomiste, et Patrick Hernandez, expert en statistiques du secteur productif, ont représenté la Direction générale d'AFRISTAT à un séminaire organisé à Ouagadougou du 23 au 27 juin par la Commission de l'UEMOA. Ce séminaire a examiné les propositions méthodologiques présentées par PLANISTAT et relatives à l'indice harmonisé de la production industrielle, à la note de conjoncture régionale et à la base de données sur la compétitivité des économies des Etats membres de l'UEMOA.
- La Division de statistique des Nations unies a organisé, du 6 au 9 mai à New York, une réunion dans l'objectif de faire le point de la situation sur l'état actuel des statistiques sociales et d'élaborer un plan d'action en vue de leur amélioration. M. Prosper Backiny-Yetna, expert en secteur informel, emploi et pauvreté, a représenté la Direction générale d'AFRISTAT à cette réunion. La principale recommandation est l'élaboration d'un programme de travail en vue du développement des statistiques sociales à l'horizon 2015. Ce programme de travail mettra l'accent sur l'harmonisation des statistiques sociales et le développement des statistiques de sources administratives.

BENIN

Tableau de Bord Social de la ville de Cotonou : une coopération réussie entre la Mairie de Cotonou et l'INSAE

Le Tableau de Bord Social (TBS) de la ville de Cotonou est un recueil d'indicateurs décrivant la situation sociale de la ville. Il est le fruit d'une coopération entre la Mairie de Cotonou (la plus grande agglomération du Bénin) et l'INSAE. Ce document est réalisé avec l'appui financier de la GTZ et de la Commune de Cotonou. L'élaboration de ce document a démarré au cours de la deuxième quinzaine d'octobre 2002.

La nécessité pour la ville de Cotonou de disposer d'un tel document procède d'une part d'une initiative du Service d'Appui aux Initiatives Communautaires (SAIC) de la Mairie de Cotonou et d'autre part de la prise de conscience de la forte contribution de la ville à la pauvreté urbaine nationale (60%) et de l'observation des inégalités plus importantes à Cotonou que dans les autres centres urbains dans la distribution des revenus au sein des pauvres.

Par ailleurs, la réalisation de ce document découle du besoin d'informations accrues au niveau de la municipalité en raison d'une part de la mise en œuvre du Programme de Gestion Urbaine Décentralisée (projet financé par la Banque mondiale au profit des communes à statut particulier, Cotonou, Porto-Novo, Parakou) qui nécessite un suivi de certains indicateurs désagrégés afin d'en dégager les progrès et les faiblesses et, d'autre part de l'avènement de la décentralisation qui appelle de la ville une prise en charge de ces besoins sociaux clés permettant d'orienter la prise de décision et la formulation de projets.

La méthodologie d'élaboration du TBS repose sur trois approches complémentaires. La première approche se fonde sur l'exploitation des bases de données existantes, principalement celles de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB-2, 2001) et du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2002). La seconde approche est liée à la collecte des données secondaires. La troisième approche a consisté en la mise en œuvre d'une enquête sur deux préoccupations sociales (emploi et logement) au niveau de la ville de Cotonou avec des modules spécifiques greffés à l'enquête emploi et portant sur les aspects gouvernance et démocratie.

Le Tableau de Bord Social de la ville de Cotonou a été publié en juin 2003. Il est structuré en quatre parties :

- la première partie expose une présentation de la ville de Cotonou avec un accent sur les nouvelles mutations opérées sur le plan administratif ;
- la seconde partie présente la méthodologie d'élaboration du TBS ;
- la troisième partie décrit le profil social au niveau de la ville de Cotonou à travers les indicateurs présentés par domaine ;
- la quatrième partie expose à travers le rapport social les principaux faits marquants par domaine qui se dégagent du profil.

Activité en cours

Actuellement, le service des Statistiques de l'emploi et du Secteur Informel de la Direction des Statistiques Sociales effectue les travaux préparatoires pour le lancement de l'extension de l'enquête 1-2-3 aux 5 plus grandes villes du Bénin. Seules les deux premières phases de cette enquête seront organisées. Il est prévu le lancement de la première phase de l'enquête vers la fin du mois de juillet 2003.

CENTRAFRIQUE

A la demande du Comité National de Lutte contre la Pauvreté, la Division des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales va réaliser une enquête sur les conditions de vie des ménages en milieu urbain à partir du mois de juillet 2003 pour une période d'un mois. Cette enquête permettra de déterminer le seuil et les caractéristiques de la pauvreté en République Centrafricaine. Les résultats de cette enquête serviront à la finalisation du document de stratégie de réduction de la pauvreté. Cette enquête bénéficie de l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

GUINEE-BISSAU

Appui à l'exploitation complémentaire des travaux de l'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de Bissau

La Direction générale d'AFRISTAT a continué à appuyer l'Institut National de la Statistique et des Recensements (INEC) de Guinée-Bissau dans les travaux d'exploitation complémentaire de l'EDM. Après une première mission de lancement de ces travaux, effectuée du 27 mars au 4 avril par l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT, les cadres de l'INEC ont poursuivi les travaux d'apurement des données, suivis en continu par les experts d'AFRISTAT. Deux autres missions d'appui ont été réalisées par l'expert en enquêtes auprès des ménages du 1^{er} au 11 mai et du 16 au 22 juin. Les travaux d'apurement doivent prendre fin courant juillet 2003.

SENEGAL

Réforme de la note de conjoncture

Dans le cadre de l'amélioration de la note de conjoncture trimestrielle, un élargissement du champ couvert est en cours et de nouveaux indicateurs de suivi sont introduits pour renforcer l'analyse qui en découle.

Ainsi, au niveau du secteur secondaire, l'indice de la Production Industrielle (IPI) provisoire est désormais publié à travers la note de conjoncture. Le taux de couverture de cet indice provisoire est de 94% environ de l'indicateur définitif qui sera publié avec un petit décalage.

S'agissant du secteur tertiaire, compte tenu de l'importance du sous-secteur du commerce dans l'économie nationale, la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal (DPS) a entrepris de publier un indicateur de suivi du volume des marges de commerce. L'indicateur couvre les produits des secteurs primaire et secondaire et les importations. La commercialisation des produits du secteur primaire est estimée à partir des Equilibres Ressources Emplois (ERE) des filières calculés par le Bureau de la Comptabilité Nationale. Pour le secteur secondaire, l'indice est calculé sur les produits de consommation intérieure et les exportations des entreprises retenues dans l'échantillon de l'indice de la production industrielle. Les statistiques sur les importations sont données par le Bureau du Commerce Extérieur.

L'indicateur de suivi du volume des marges de commerce est obtenu à partir du calcul de l'indice de volume des marchandises commercialisées pondéré par les taux de marges. L'hypothèse principale de la méthodologie est la constance des stocks et des taux de marges.

Par ailleurs, un Indice du Chiffre d'Affaires des Services (ICAS) est en cours d'élaboration, et sa publication est attendue pour le deuxième trimestre 2003. C'est dans ce cadre que la DPS a entrepris une enquête de structure auprès d'un échantillon de 100 entreprises de prestations de services.

Système intégré de messagerie électronique

La DPS vient de se doter d'un système intégré de messagerie électronique. Chaque agent dispose maintenant d'une adresse individuelle. L'adresse générique est composée de l'initiale du prénom suivie du nom suivi de @dps.finances.gouv.sn.

Réunions, ateliers et séminaires

Conférence des Directeurs des écoles de statistique africaines

Paris, le 2 juillet 2003.

Séminaire sur la cartographie et les systèmes d'informations géographiques

CEFIL, Libourne du 8 au 23 juillet 2003.

Comité technique de suivi des programmes d'appui de l'Union européenne à l'UEMOA

Bamako, les 16 et 17 juillet 2003.

54^{ème} session de l'Institut International de Statistique (IIS)

Berlin, du 13 au 20 août 2003.

Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Paris, le 16 septembre 2003.

Annonces

-- Dans le cadre de l'élaboration d'un répertoire d'experts et de consultants, la Direction générale d'AFRISTAT mettra prochainement sur son site internet www.afristat.org le formulaire que les personnes intéressées pourront remplir et retourner à l'adresse suivante :

AFRISTAT
Direction générale B.P. E 1600 Bamako (MALI)
afristat@afristat.org

-- La Direction générale d'AFRISTAT encourage ses lecteurs à lui faire parvenir des articles sur des sujets d'intérêt pour la communauté statistique africaine. Ces articles seront publiés au fur et à mesure dans les éditions successives de *la Lettre d'AFRISTAT*.

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT D'AFRISTAT

Le poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT sera vacant en janvier 2004. Le Directeur Général d'AFRISTAT invite les personnes intéressées à faire acte de candidature.

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc. Son objectif est de contribuer au développement de la statistique dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans plusieurs domaines de la statistique (statistiques économiques, sociales, agricoles et environnementales, conditions de vie des ménages et suivi de la pauvreté, etc.).

AFRISTAT, qui a son siège à Bamako (MALI), a démarré ses activités le 2 janvier 1996. Il comprend, outre le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, onze experts assistés par une dizaine de personnes recrutées localement.

Le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans la gestion d'AFRISTAT, l'exécution des projets et missions qui lui sont confiés, la préparation et le suivi de l'exécution des décisions soumises à l'approbation du Conseil des Ministres et du Comité de direction. Il est nommé par le Conseil des Ministres, sur proposition du Comité de direction. La durée du mandat est de quatre ans, renouvelable une fois. Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT appartient à la catégorie « Hors Cadres » du statut du personnel.

Conditions requises pour être candidat(e)

- Etre ressortissant(e) d'un des dix-huit Etats membres : Bénin, Burkina, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
- Etre âgé(e) de 35 ans au moins.
- Justifier d'une compétence technique et avoir assumé des responsabilités dans les domaines statistiques ou économiques.

Composition du dossier de candidature

La liste des pièces à fournir peut être obtenue auprès de la Direction générale d'AFRISTAT, aux adresses suivantes : BP E1600, Bamako (Mali) ou afristat@afristat.org. Elle peut aussi être consultée sur le site Internet www.afristat.org

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent parvenir avant le **1^{er} septembre 2003** à :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT

B.P. E 1600 Bamako (MALI) Téléphone (223) 221 55 00 et (223) 221 60 73

Fax (223) 221 11 40 Email : afristat@afristat.org Site Internet : www.afristat.org

Date de prise de service

Les candidatures seront examinées par le Comité de direction au mois d'octobre 2003. Le Comité fera une recommandation au Conseil des Ministres qui se réunira en avril 2004. Le mandat du Directeur Général Adjoint nommé commencera le **1^{er} juillet 2004**.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur Internet : <http://www.afristat.org>